

## Pour Catholic Health Initiatives, un fœtus n'est pas une personne

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Défense de la vie](#), [En Une](#), [Hôpitaux catholiques](#), [Points non négociables](#)

Date : 25 janvier 2013



*A spirit of innovation, a legacy of care.*

En ce jour même où des centaines de milliers de militants pro-vie, essentiellement des catholiques, vont manifester à Washington D.C. lors de la **March for Life** marquant le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'abominable arrêté **Roe vs Wade** de la **Cour suprême** des États-Unis, pour la défense de l'enfant à naître, il est, je pèse mes mots, absolument écœurant qu'un hôpital catholique plaide, dans un procès qui lui est fait, qu'un fœtus n'est pas une "personne" !

Voici cette abominable affaire telle qu'elle est racontée dans un article du **Digital Journal** d'[hier](#).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, **Lori Stodghill**, âgée de 31 ans et enceinte de deux jumeaux à sept mois de gestation, fut frappée d'essoufflement et de vomissements. Elle contacta son obstétricien, le Dr **Pelham Staples**, qui lui conseilla de se rendre immédiatement au service des urgences de l'hôpital **St. Thomas More** de Cañon City dans le Colorado. Son mari, **Jeremy**, l'y conduisit sans tarder et la laissa au soin des urgentistes le temps de garer sa voiture. De retour aux urgences, **Jeremy** constata que son épouse était inconsciente et qu'une infirmière pratiquait sur elle un massage cardiaque en lui demandant de « se éveiller ». L'équipe des urgences tenta frénétiquement de ranimer **Lori** tout en bipant l'obstétricien **Staples** qui était d'astreinte ce jour là à l'hôpital, mais qui ne se déplaça pas. **Jeremy** réussit à avoir **Staples** au téléphone qui lui dit : « *Bon, que voulez vous faire ? Garder les bébés ? Garder les bébés ?* ». Réponse de **Jeremy** : « *Mais je ne suis pas docteur !* ». Une infirmière des urgences tenta d'ausculter la maman pour voir si les cœurs des jumeaux battaient mais n'entendit rien. Les médecins urgentistes se refusèrent à procéder à une césarienne périmortem, une pratique d'urgence

permettant d'accoucher le fœtus en cas de décès de la maman. Lori finit par décéder d'une crise cardiaque foudroyante ce qui entraîna la mort des deux jumeaux.

Après la mort de son épouse et de ses deux jumeaux, **Jeremy** déposa une plainte contre l'hôpital pour décès imputables à une faute, car si **Staples** avait répondu à l'appel et ordonné aux urgentistes de procéder à une césarienne, **Lori** aurait peut-être perdu la vie mais les deux jumeaux auraient pu être sauvés.

La **Catholic Health Initiatives (CHI)** de Denver (Colorado), qui gère l'hôpital **St. Thomas More** (et environ 170 autres établissements médicaux dans 17 États américains), affirme sur son site sa totale adéquation à l'enseignement de l'Église et aux préconisations des évêques du Colorado pour l'éthique médicale, mais son avocat, **Jason Langley**, a tenu un tout autre discours lors des audiences de première instance et d'appel du procès intenté par **Jeremy** : « *[Le tribunal] ne saurait renverser une règle établie depuis longtemps dans l'État du Colorado, à savoir que le terme de "personne", dans le sens où il est utilisé dans cette affaire, n'englobe que des individus nés vivants (...)* Par conséquent, le plaignant ne peut soutenir son accusation de décès imputables à une faute, fondée sur deux fœtus non nés ».

Ainsi, pour le **CHI** des fœtus de sept mois ne sont pas des personnes ! Le tribunal de première instance et la cours d'appel ont suivi l'argumentation de l'avocat du **CHI**. Les avocats de **Jeremy** ont porté, en septembre dernier, l'affaire devant la Cour suprême de l'État du Colorado. Mais on ne saura que dans quelques semaines, si la Cour suprême accepte d'entendre le cas et de prononcer son arrêt. En attendant, l'affaire fait grand bruit aux États-Unis : les pro choix dénonçant "l'hypocrisie" de l'Église prêtre à s'asseoir sur ses principes pour des questions d'argent, et les pro vie dénonçant la rhétorique du **CHI** qui est en désaccord avec les principes catholiques et l'enseignement constant de l'Église...